

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 48

Artikel: Mademoiselle Kammacher : (suite de la page 1)

Autor: W.-G. / Kammacher

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Episodes de la grande tragédie russe ÉVOLUTION DE LA FEMME EN TUNISIE

Il y avait une fois, sur les bords de la Néa, une petite fille dont la destinée devait être fréquemment et profondément bouleversée. Pourtant, des fées bienveillantes s'étaient penchées sur son berceau : elle était douée d'une très vive intelligence, d'une grande curiosité intellectuelle, d'une mémoire qui lui permettait d'assimiler rapidement et de retenir ce qu'elle avait appris, d'un sens artistique très fin, avec la passion de dessiner et de peindre ; elle coupait et cousait les vêtements de sa famille, elle était fort experte dans le ménage et, mieux que tout cela, elle était douée d'un cœur compatissant qui lui portait à venir en aide à son prochain malheureux.

Ces dons lui permirent d'utiliser les conditions favorables qui entourèrent sa jeunesse,



Lalie Guéé, au temps de sa jeunesse

elle put s'instruire et travailler les beaux-arts, elle avait acquis l'usage du français dans sa famille d'origine lyonnaise depuis quelques générations, elle vécut dans un milieu cultivé et relativement aisé jusqu'à son mariage avec un jeune professeur suisse, Eugène Piccard, un savant. Tout semblait réuni pour le bonheur de ce jeune ménage, chacun des époux bien armé pour se défendre dans l'existence.

Malheureusement, une mauvaise fée se tenait aussi auprès du berceau de Lalie Guéé, et elle avait promis la guerre et la révolution. Ce furent ces événements tragiques qui portèrent des coups à ce jeune ménage : déplacements du professeur Piccard d'une école à l'autre, d'une université à l'autre, séparation d'avec les siens, mort de leur fille Marie affaiblie par la disette alimentaire, disparition de leur fils. Enfin, après huit ans de régime bolchevik, retour en Suisse où la lutte pour l'existence ne fut pas facile, car c'était alors la crise.

Ces détails biographiques étaient nécessaires pour faire comprendre la valeur de l'œuvre de Mme E. Piccard. Elle fut un témoin, en Russie, des événements de la guerre de 1914-1918, de la révolution de 1917 et de l'instauration du régime bolchevik. Elle avait connu l'ancien régime et ses graves défauts, elle souhaitait des réformes, mais fut obligée de constater l'impuissance des nouveaux dirigeants, en dépit de leurs théories sociales et démocratiques. La Russie de jadis avait vu des foules opprimées et misérables ; après la révolution, le nombre des malheureux continua de s'accroître et tout se détériora. Pendant les longues années que Mme Piccard passa dans ce monde nouveau, elle ne cessa de porter secours à ceux qui, autour d'elle, avaient besoin d'aide ; on ne pouvait suffire à tout et, avec l'avènement de la dictature de Staline, le rêve d'une révolution démocratique s'éteignit.

Mme Piccard a relaté ses souvenirs dans une suite de cinq volumes, sous le titre général d'« Episodes de la grande tragédie russe ».

Le premier volume « Mort aux bourgeois »

(1917-1921) nous fait assister à la destruction de la classe bourgeoise et au pillage des biens qui avaient été accumulés et dont beaucoup servaient aussi la collectivité. Avec le second livre, « L'Université rouge », nous pénétrons dans le milieu des professeurs et des étudiants. Là encore, les passions se déchènent. Le troisième volume, « Les Koulaks », nous entraîne chez les anciens riches agriculteurs, que l'on dépouille aussi. Dans le quatrième volume, « Les Nuisieurs », on s'acharne contre les ingénieurs qui sont pourchassés parce qu'on les accuse de ne pas soutenir l'effort industriel. Le cinquième et dernier volume, « La fin d'une révolution » emmène le lecteur en Sibérie où la résistance au bolchevisme est parfois possible puisque la surveillance s'éparpille fatalement dans ces vastes étendues.

L'auteur a romancé ses souvenirs, il a créé une trame romanesque dans chacun des cinq volumes, mais le cadre, les décors, les personnages sont authentiques, il les a rencontrés ici ou là, il a vécu avec eux. Il y a des descriptions saisissantes, ici d'un hôpital de province, là des locataires entassés dans une même chambre, car la pénurie de logements est angoissante, ailleurs, des fonctionnaires de bureau, des prisonniers d'un camp de concentration, et bien loin, en Sibérie, l'évocation de cérémonies religieuses au milieu des bois. Dans ces tableaux si divers, nous retrouvons les dons précieux qu'avait reçus notre écrivain : sens artistique, pénétration psychologique, art du récit vivant, palpitant qui entraîne jusqu'au dénouement, amour du prochain souffrant.

Mme Piccard a dressé devant nous une foule de personnages, des êtres bien souvent pitoyables, des faibles, des méchants, des âmes héroïques aussi ou simplement sereines. Une vérité se dégage du déroulement des événements : l'humanité ne s'élève pas dans les tourments de la violence et des révolutions, elle s'avilit, à quelques exceptions près. Les essais maladroits de résoudre les problèmes de la vie sociale ont de graves conséquences, ils déchènent des flots de souffrance, ils sacrifient des multitudes d'innocents.

Dans ce journal, nous avons eu l'occasion, à plus d'une reprise, de présenter telle ou telle roman de Mme E. Piccard. La publication actuelle de ses œuvres complètes offre aux lecteurs un ensemble dont l'intérêt et la valeur ne feront que grandir à l'avenir.

A. W.-G.

E. Piccard — « Episodes de la grande tragédie russe » (1917-1942). Ed. Attinger, Neuchâtel.

La formation professionnelle des paysannes

Si les écoles ménagères rurales sont bien connues, il n'en est pas de même du cycle de formation professionnelle complet des paysannes.

Cette formation se fait en trois étapes :

1. L'apprentissage ménager rural

Durée : 1 an à 1 an et demi.

Lieu : chez une maîtresse d'apprentissage reconnue par la Commission cantonale d'apprentissage ou chez la mère de la jeune fille.

Programme : branches ménagères, plus aviculture et jardinage.

Cours : un jour par semaine durant l'hiver.

Examens : qui permettent l'obtention d'un certificat fédéral de fin d'apprentissage.

2. L'école ménagère rurale

Durée : 15 à 20 semaines suivant l'école.

Lieu : école ménagère rurale reconnue par l'OFIAMT (pour la Suisse romande, Marcellin VD, Marly-le-Grand FR, Châteauneuf VS, Courtemelon J.-B.).

Age : en principe, 17 ans au moins. Mais l'âge optimum est de 19 à 20 ans.

Programme : approfondissement des connaissances ménagères et agricoles acquises.

Examens : qui permettent d'obtenir un diplôme.

3. Les examens professionnels pour paysannes

Cours : 1 à 2 hivers selon la préparation antérieure.

Programme : branches ménagères et agricoles, connaissances générales.

Examens : théoriques et pratiques pour chaque branche, permettent l'obtention d'un diplôme fédéral de paysanne.

En principe, ces trois étapes sont successives et, entrecoupées de stages pratiques, permettent peu à peu un élargissement et un ap-

Dans le plan de réforme et d'extension de l'enseignement en Tunisie, écrit Mme Blanche Merz, dans la « Feuille d'Avis de Vevey », la part de l'enseignement féminin est aussi large que le permettent les possibilités budgétaires. Au rythme prévu, l'instruction scolaire complète pour les filles devrait être réalisée au cours de cette prochaine décennie.

L'enseignement féminin est établi sur les mêmes principes que l'enseignement masculin, avec la langue de base et de culture nationale, pour les sciences modernes : le français. Toute jeune fille est donc armée, grâce à la connaissance de la langue française, pour l'enseignement supérieur. Qu'elle soit issue d'une famille modeste ou riche, selon ses seules capacités elle pourra embrasser toute carrière qui s'offre à la femme moderne.

Des établissements spéciaux assurent la formation d'institutrices. Actuellement près de 400 jeunes filles fréquentent l'Université tunisienne qui vient d'être créée et plus de 300 font leurs études dans les facultés étrangères, principalement en France.

La femme au travail

Dans toutes les classes de la société, la plupart des jeunes filles s'instruisent pour obtenir un emploi et gagner leur vie. Un souffle d'indépendance les effleure ; elles tendent d'une façon générale, à l'émancipation sociale et économique. En trois ans, la Tunisie a vu apparaître en foule des jeunes filles et jeunes femmes dans les bureaux administratifs, aux comptoirs des magasins, aux guichets des postes, dans les hôpitaux et écoles, mille emplois qui jusqu'alors n'étaient réservés qu'aux hommes. Dans tous ces emplois, la Tunisienne a été très vite appréciée.

Une législation sociale protège la femme au travail, réglemente son salaire (par référence au salaire masculin), ses conditions de travail, ses congés de maternité, etc. Le salaire gagné par la femme lui appartient, elle en dispose librement.

Les femmes ayant désormais accès à tous les emplois, leur nombre sera toutefois limité par la concurrence masculine et la nécessité de ne pas aggraver le chômage. Les devoirs familiaux retiennent au foyer une grande partie des femmes, mais dans l'ensemble on constate qu'une vie sociale équilibrée s'établit ainsi en Tunisie.

La femme au foyer

La loi du 13 août 1956 a institué un code

de la famille se substituant aux coutumes pratiquées jusqu'alors. Cette législation n'a pas l'intention de réformer le Coran ; elle se place dans le cadre de ses principes moraux, mais précise les rapports familiaux en les mettant en harmonie avec les exigences de la vie moderne, mettant fin surtout à des coutumes surannées qui n'avaient rien de coranique. Ainsi le nouveau statut ne légitime pas ce que la loi religieuse interdit : il interdit cependant certaines pratiques qui étaient tolérées, mais qui ne sont pas adaptées au temps présent.

Citons quelques exemples : Ce code tunisien de la famille conserve au mariage son type islamique, soit un contrat avec dot. Toutefois il exige le consentement des époux devant l'officier d'état-civil ou devant notaire, et met fin, par conséquent, au mariage par contrainte. Les conjoints doivent être pubères, c'est-à-dire avoir 15 ans révolus pour la femme et 18 ans pour l'homme.

La polygamie est interdite, sous peine de prison ou amende. Le divorce judiciaire avec ses garanties est ouvert aux deux conjoints. La divorcée peut obtenir une pension et la garde de ses enfants si le divorce est prononcé à son profit. Dans ces nouvelles conditions, le divorce est devenu rare en Tunisie !

La charge du ménage incombe au mari, mais la femme est tenue d'y participer si elle possède des biens. Le mari demeure le chef de la famille, mais n'est plus omnipotent. En réglant les rapports de la femme avec le mari, ce code a donné à la famille une structure saine. Aussi a-t-il été accueilli avec une immense satisfaction, et on y voit le facteur essentiel du renouveau et du progrès de la société tunisienne.

La citoyenneté

Au mois de mai 1957, An I de la Tunisie indépendante, les Tunisiennes étaient appelées aux urnes pour les élections municipales. Pour la première fois dans l'histoire de ce pays, une loi accordait d'emblée à la femme le droit de vote et la qualité de citoyenne égale de l'homme. L'attention fut attirée sur son rôle par l'audace dont elle a fait preuve aux heures graves. A la pointe du combat national, la femme tunisienne a consenti les plus lourds sacrifices, entretenant la flamme de la résistance en manifestant publiquement ses sentiments nationaux. A son retour triomphal, Habib Bourguiba lui-même lui pouvait compter sur elles pour l'aider dans son œuvre de rénovation nationale.

Dans la vie sociale

Emancipée, la Tunisienne participe à la vie économique, intellectuelle et sociale du pays. Un fonds national pour l'enfance fut créé en 1956, des centres d'éducation abritent des filles et garçons de 6 à 15 ans, dénommés « Les enfants de Bourguiba ».

Le président de la République leur disait récemment « Si vous avez perdu vos parents, ne croyez pas, mes enfants, que vous êtes toujours orphelins. La Nation, consciente de sa dignité et de sa responsabilité, saura faire son devoir envers vous, et vous trouverez en elle la protection et la famille qui vous ont manqué. Tel est votre droit. »

Prenant conscience de leurs responsabilités sociales, les Tunisiennes se sont groupées dans une vaste association : l'Union nationale des femmes de Tunisie. Elles s'emploient à lutter contre la misère sur tous les fronts et par tous les moyens. Des milliers de femmes suivent les cours d'éducation, de coupe, de couture et de tricot, des cours ménagers. L'Union vise à la formation de l'esprit civique et social de la Tunisienne pour la tirer de son isolement, l'imprégner d'un idéal.

Le président Bourguiba était, en effet, désireux de voir se réaliser un de ses vœux les plus chers : associer plus intimement au renouveau national l'élite féminine tunisienne, lui permettre d'attirer à elle le plus de sympathie pour tenter, sur le plan affectif, de réaliser un miracle de compréhension et d'estime réciproques.

Raymonde Jaggi

Mademoiselle KAMMACHER

(Suite de la page 1)

riode qui s'est écoulée avant 1960, année où les Genevoises sont devenues électrices et éligibles, Me Kammacher s'est abstenue d'adhérer à un parti politique, ce n'est qu'ensuite qu'elle est entrée au Parti socialiste qu'elle représente au Grand Conseil. On voit donc qu'elle n'est pas de ces passionnées, incapables de dominer sereinement un problème. La nouvelle présidente saura s'acquitter avec une rigoureuse impartialité de ses nouvelles

fonctions, ses collègues le savent et c'est pourquoi cette élection n'a pas suscité de commentaires dubitatifs dans la presse, au contraire, les articles ont été positifs et élogieux.

On conçoit combien cette expérience est suivie avec intérêt ; elle est accompagnée des vœux de toutes celles qui souhaitent la participation toujours plus large, toujours plus bénéfique des femmes dans la vie publique.

W.-G.

Une qualité...

Aerchbach

...qui court les rues!

4, rue du Rhône - Genève